

Assistantes d'éducation / Animatrices

Isabelle AZAM Responsable des internats



Laetitia **ANDISSAC**



Vanessa **LACROIX**





Assistants d'éducation / Présence du dimanche soir



Patrick GAUTHIER



Sylvie ROQUES

Maîtresse d'internat

L'ÉQUIPE



Lotfi **HAIMER**







Vie scolaire externat, administratif, informatique, entretien et restauration

Eric SCHAEFER

Maître d'internat



Pauline DAGES PAPILLON

HÉBERGEMENT SUR 2 SITES

- La Résidence ARC EN CIEL 17 ter avenue Julien Bailly
- Le Dortoir P. BÉRÉGOVOY 11 allées Pierre Bérégovoy

LA RÉSIDENCE ARC EN CIEL à 5 min à pied de l'établissement







En chambre de 2 ou de 3 avec mezzanine

dont 2 chambres pour personne à mobilité réduite







UN ESPACE COLLECTIF

dédié au travail et à la détente

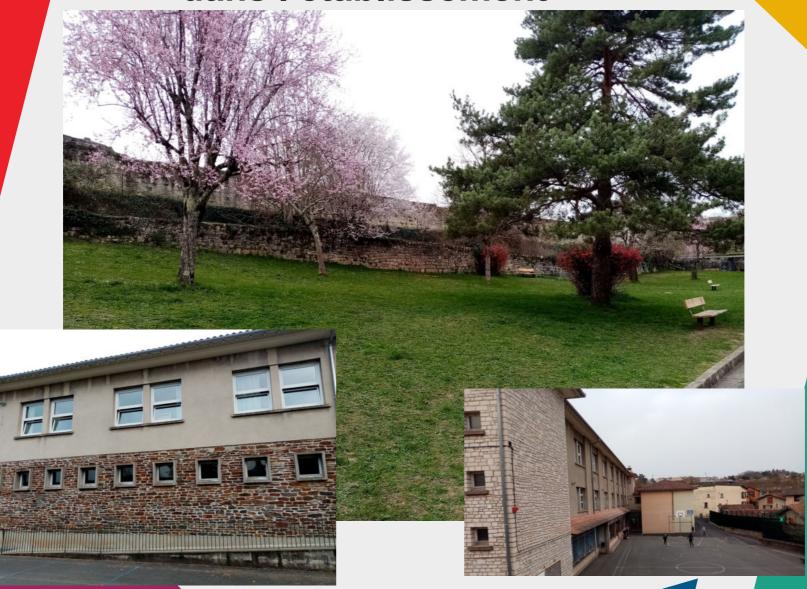




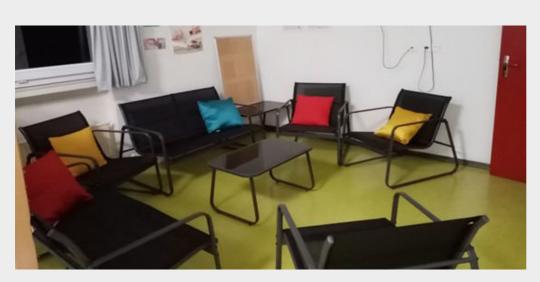




LE DORTOIR P. BÉRÉGOVOY dans l'établissement



DES ESPACES COLLECTIFS dédiés au travail ou à la détente









En chambre de 2

dont 1 chambre pour personnes à mobilité réduite

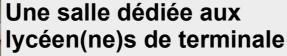


LES ÉTUDES ouvertes de 17h30 à 19h00



Une salle dédiée aux lycéen(ne)s de 2nde et 1ère GTP

Une salle dédiée aux collégien(ne)s







Des postes informatique avec accès à Internet

LE REPAS DU SOIR et LE PETIT DÉJEUNER au self de l'établissement







UN PEU DE DÉTENTE...



























«DÉROULEMENT TYPE » DE L'INTERNAT

→ 8h00 - 17h30 - journée de cours (en fonction des emplois du temps)

INTERNAT

- → 2 horaires pour les goûters à 16h45 OU 17h45
- → 17h30 19h00 **temps d'étude surveillée** et horaires adaptés en fonction des besoins
- → A partir de 19h00 ouverture du self pour le **repas**
- → 20h00 / 20h15 ouverture des internats
- Douches et couchers en fonction de l'âge et des besoins
- → 7h00 ouverture du self pour les petits déjeuners
- 7h50 fermeture du dortoir / 7h30 fermeture de la Résidence
- → Surveillance et activités proposées le **mercredi après-midi** pour les jeunes non autorisés à sortir de l'établissement
- Possibilité d'ouverture de l'internat à 20h00 le dimanche soir en fonction de l'effectif

LE RÈGLEMENT DE L'INTERNAT

L'internat est un lieu d'apprentissage, de partage, de rencontres, de travail ... mais aussi de respect.

Et nécessite donc d'accepter des règles de vie :

En complément du règlement intérieur de l'établissement, une charte de vie à l'internat a été mise en place

POINTS IMPORTANTS:

- Respect des autres, de l'environnement et du règlement
- Utilisation des téléphones portables encadrée
- Absences, retards, sorties obligatoirement justifiées et notifiées par le responsable de l'enfant

NOS PRIORITÉS

- Communiquer
- → Être à l'écoute des jeunes et de leur famille
- Accompagner et répondre aux besoins scolaires et extra scolaires
- Faire que l'internat soit un lieu de vie
- Préserver et valoriser la personnalité de chacun au sein du groupe